

# INDEX ÉGALITÉ ET RÉMUNÉRATION

## entre les Femmes et les Hommes 2021

Application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise  
Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019

85/100

Index 2020 : 90/100

### Les principes :

- Opérationnel : Une appréciation de la situation et de l'évolution de l'entreprise, qui met en évidence les points de progression sur lesquels agir.
- Fiable et Simple : L'utilisation de plusieurs indicateurs pour un traitement ajusté et pertinent du résultat
- Transparent : Un index unique et public, pour réfléchir collectivement à la question de l'égalité dans l'entreprise
- Efficient : Une obligation de résultat, associée à des mesures correctives pour faire progresser l'entreprise

### Les indicateurs :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.
- L'écart de répartition des augmentations individuelles.
- L'écart de répartition des promotions.
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité.
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

# CALCUL DE L'INDEX

d'égalité professionnelle femmes-hommes

	points obtenus
1- écart de remuneration (en %)	35
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20
3- écarts de promotions (en points de %)	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0
<b>Total des indicateurs calculables</b>	<b>85</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>	<b>85</b>